BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 432

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-NAZAIRE

Ventes et cessions

504 569 906 RCS Saint-Nazaire.
AFB L.
Forme : Société à responsabilité limitée (à associé unique).
Capital : 7500 EUR.
Adresse : 5, avenue Barbara, Immeuble le Saphir, BP 12, 44570 Trignac.
Date de commencement d'activité : 29 avril 2025.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Société AFB L, SARL à associée unique au capital de 7 500 €, Siège social ; 5 avenue Barbara, Immeuble Le Saphir BP 12 44570 TRIGNAC, RCS SAINT-NAZAIRE 504 569 906. Aux termes d'un acte sous seing privé signé par procédé électronique le 29 avril 2025, les sociétés BJC MULTISERVICES, société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 500 euros, dont le siège social est fixé à TRIGNAC (44570) Immeuble Le Saphir, 5 avenue Barbara, BP 12, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 840 575 153 et AFB L, ont établi un projet de fusion simplifiée par absorption de la société BJC MULTISERVICES par la société AFB L à qui la société absorbée apportera la totalité de son actif à charge de la totalité de son passif. L'évaluation des biens transmis s'établit à : - actif : 187 279 €, - passif : 41 213 €. La société AFB, société civile au capital de 20 000 €, dont le siège social est fixé à SAINT-PARDOUX-LA-CROISILLE (19320) Domaine du Theil, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BRIVE sous le numéro 839 292 794, société mère des sociétés absorbante et absorbée, détenant la totalité des parts sociales de la société AFB L et de la société BJC MULTISERVICES, il n'y a pas lieu à augmentation du capital. Compte-tenu de la situation décrite, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Toutes les opérations effectuées par la société absorbée depuis le 1er novembre 2024 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société absorbante. La société BJC MULTISERVICES sera dissoute de plein droit sans liquidation au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-NAZAIRE (44) compétent pour la société BJC MULTISERVICES et pour la société AFB L le 02 mai 2025. Mention en sera faite au RCS de SAINT-NAZAIRE (44)..